

Programme Formation « Le Diabète de Type II »

Objectifs et compétences visées

- Faire le point sur le diabète de type II, une pathologie en croissance continue dans les pays développés
- Comprendre la place de la naturopathie dans l'accompagnement de cette pathologie dont le traitement de première intention actuellement recommandé par la médecine est l'hygiène de vie
- Découvrir les dernières approches nutritionnelles recommandées pour le diabète de type II et leur mise en pratique
- Passer en revue les approches complémentaires d'hygiène de vie indispensables visées

Pré-requis pour suivre la formation

- Naturopathe en dernier niveau d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)
- Naturopathe diplômé.e. d'écoles reconnues par l'OMNES (minimum 1200h de formation)

Méthode et lieu de la formation

- Méthode : la formation se déroulera à distance
- Lieu : Visio conférence ZOOM dont le lien sera communiqué aux participants

Durée de l'action de formation

- La formation se déroulera sur : 1 jour (8h)

Les intervenants

Claudine Richard, naturopathe-formatrice au CENATHO et diplômée des instituts Hippocrate et Ann Wigmore

Nature de l'action au sens de l'article L.6313-1 du code du travail

Les actions de formation.

Moyens / méthodes pédagogiques

- Cours théoriques,
- Exercices, cas pratiques

CENATHO

Programme

Matinée :

- Le point sur le diabète de type II
- Les nouvelles approches nutritionnelles du diabète de type II
- Temps de questions-réponses

Après-midi :

- Les autres approches d'hygiène de vie (exercices, protection du système endocrinien, compléments les plus prometteurs actuellement...)
- Temps de questions-réponses et de partages d'expériences

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- QCM en fin de formation

Nature de la sanction de l'action de formation

Attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Accessibilité et handicap

Pour toute personne en situation de handicap souhaitant suivre la formation et dont le dossier aura été accepté, le référent handicap a en charge l'adaptation des modalités de formation et d'évaluation adaptées.

CENATHO